

55321 49

att photo!

Louis Blaise

13 février 1928

Proposition de vente de
tableaux anciens.

Bruxelles, le 16 février 1923.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 13 courant. Si vous possédez des photographies des tableaux que vous voulez bien nous signaler, nous vous prions de vouloir bien nous les adresser. Nous examinerions si ces tableaux présentent de l'intérêt pour nos collections. Sinon, nous vous demanderions de faire déposer ces œuvres au Musée, en vue de les soumettre à la Commission directrice lors d'une prochaine séance. Conformément à l'usage établi, ce dépôt doit se faire aux frais, risques et périls du propriétaire et sans qu'il puisse en résulter pour l'administration du Musée aucune sorte d'engagement ou de responsabilité. Vous devriez également nous indiquer le prix que vous demandez de ces tableaux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Conservateur en chef,
Le Secrétaire,

A Monsieur BLAISE,

MINISTÈRE
DE
LA JUSTICE

Bruxelles, le

13 février

1923

CMA

Monsieur le Conservateur,

J'ai en ma possession trois tableaux anciens que je désirerais vendre. Puis-je me permettre de vous demander si les musées font encore des achats de tableaux et, dans l'affirmative, me faire connaître si je puis vous soumettre ces tableaux que je possède.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, avec mes remerciements anticipés l'assurance de ma considération très distinguée.

Louis Blarig

Sp. Directeur au Ministère de la Justice

82. rue Wey, Bruxelles

A Monsieur le Conservateur
des Musées de peinture ancienne et de Sculpture ancienne et moderne
Palais des Beaux-arts. Place de la Régence, Bruxelles